Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BARÈME DE CORRECTION

Candidat n :		E2 - U2

A – BOISERIES : /50

a) Porte et plinthes:

- Pose de moulures suivant les cotes, aplomb, niveau..... /10
- Finition satinée en phase solvant..... /10
- Harmonie à l'initiative du candidat : 1 ton pour les chants, 1 tons pour le panneau, 1 ton pour les moulures..... /15
- Patine de vieillissement..... /15

B – MURS : /100

a) Mur B-a- :

- Pose de papier peint avec passage d'angle..... /30

b) Mur B-b- :

- Pose de cimaise en staff..... /10
- Sur le panneau et les chants, application de peinture à la chaux, façon brossée..... /20
- Sur le soubassement, application de produit décoratif (effet stucco)..... /20
- Sur la cimaise, finition satinée en phase aqueuse ou phase solvant, avec patine de vieillissement ..... /10
- Mise en peinture du galon..... /10

C – PLAFOND : /30

- Mise en peinture du plafond en acrylique satinée ..... /10
- Exécution d'un galon de 30mm..... /20

D – TUYAU : /10

- Peint en satinée phase solvant et devra se confondre dans le papier peint..... /10

E – ORGANISATION DU TRAVAIL : /10

- Evaluée en cours d'épreuve..... /10

Total points = _____ /200

Total E2-U2 (en points entiers ou en ½ points) = .../20

Sujet national	**Session 2003**		TIRAGES
BP Peinture Revêtements	Code(s) examen(s) :		
Épreuve : **E2 – U2 :Réalisation et mise en oeuvre**	Coef.: 7		
partie: **Pratique**	Durée: 20h	Page 1 / 1	

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.